

## Enfants

Le Relais Assistants Maternels contribue à leur épanouissement.

Il soutient la pratique professionnelle en proposant des temps d'accueils collectifs :

- Les enfants accompagnés des assistants maternels investissent l'espace mis à disposition, trouvent leur place au sein du groupe, jouent dans le respect de leur âge et à leur rythme.
- La participation des professionnels est basée sur le volontariat et l'accord des familles.
- Des actions de partenariat existent avec les équipements socio-culturels du territoire : Médiathèques, Musées...



Le Conseil Départemental a pour mission l'attribution des agréments des assistants maternels et leurs suivis :

**Service des Modes d'Accueil  
de la Petite Enfance du Conseil Départemental**  
12, rue Saint Adrien- 13008 MARSEILLE  
Tel : 04.13.31.56.31 ou [smape@departement13.fr](mailto:smape@departement13.fr)

## Contact

### RELAIS PETITE ENFANCE ALPILLES MONTAGNETTE

Relais Assistants Maternels  
Maison de la Petite Enfance  
Espace de la Libération  
10 Avenue de la Libération  
13 210 Saint Rémy de Provence

☎ **04 90 24 33 55 / 06 85 49 72 47**

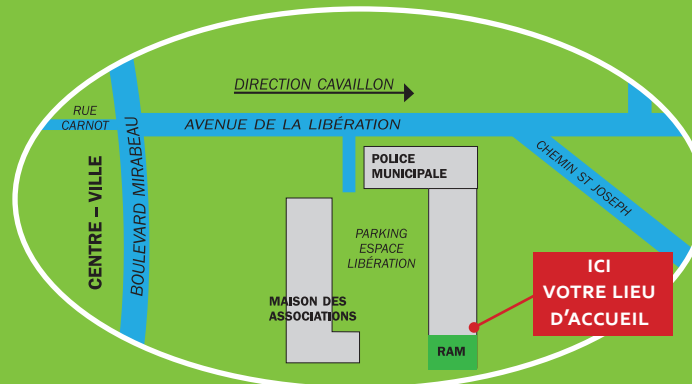
✉ [relaisalpillesmontagnette@gmail.com](mailto:relaisalpillesmontagnette@gmail.com)

**Accueil** sur rendez-vous

**Permanence téléphonique : 06 85 49 72 47**  
du lundi au vendredi de 14h à 15h

**Fermetures**

3 semaines en été  
et la semaine de Noël - Jour de l'An.



*Parents et professionnels,*

7 communes se sont regroupées pour vous offrir un service efficace et répondre au mieux à vos attentes :  
**Barbentane - Cabannes - Châteaurenard en Provence  
Graveson - Noves - Rognones - Saint Rémy de Provence**

# RELAIS PETITE ENFANCE Alpilles - Montagnette

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

### R.A.M.

LIEU D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS POUR



- PARENTS
- FUTURS PARENTS
- ASSISTANTS MATERNELS
- CANDIDATS À L'AGRÈMENT
- PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES ENFANTS

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique  
regroupant les communes de



# Accompagner les adultes

## pour mieux accueillir les enfants

### le R.A.M. en quelques mots

- Service au public neutre et gratuit agréé par la Caisse d'Allocations Familiales et soutenu par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône
- Lieu d'information, de rencontre, d'écoute qui contribue à la qualité des modes d'accueil individuel
- Lieu ouvert à tous : parents, assistants maternels, enfants, candidats à l'agrément, professionnels de l'accueil des jeunes enfants
- Service itinérant sur l'ensemble des communes du S.I.V.U. au rythme d'une journée par mois
- Gestion par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) regroupant 7 communes : Barbantane - Cabannes - Châteaurenard de Provence - Graveson - Noves - Rognonas - Saint Rémy de Provence
- Il n'a pas de fonction de contrôle, ni d'employeur



## Parents

### Le Relais Assistants Maternels vous renseigne sur

- Les différents modes d'accueil et vous permet de choisir celui qui vous convient le mieux
- L'offre de service sur le territoire en vous communiquant la **liste des assistants maternels**
- La disponibilité des assistants maternels sur le territoire
- Les droits et obligations du parent-employeur, vos démarches administratives (contrat de travail, déclaration PAJEMPLOI, convention collective, ...)
- Les aides et avantages auxquels vous pouvez prétendre (PAJE, CMG, déductions fiscales, ...)
- Les interlocuteurs à contacter en cas de questions spécifiques

## Assistants maternels Professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant

### Le Relais Assistants Maternels est à votre disposition pour

- Faciliter vos recherches d'enfants à accueillir en diffusant vos places d'accueil disponibles sur l'ensemble du territoire
- Vous informer sur vos droits, vos obligations et votre statut professionnel
- Répondre à vos questions sur l'enfant et apporter un soutien dans la pratique quotidienne de votre activité
- Répertoire vos attentes, vos difficultés
- Vous permettre d'établir un réseau de rencontres et d'échanges d'expérience avec d'autres professionnels de la Petite Enfance
- Vous informer sur les formations proposées sur le territoire (formation continue)
- Vous permettre de participer à des ateliers d'éveil avec les enfants qui vous sont confiés

